



Formation continue de l'ERAJ

Introduction à la systématique juridique

Certificate of Advanced Studies

en administration judiciaire pénale (CAS AJP)

Introduction à la systématique juridique Vendredi 18 janvier 2019

| | |
|---------------|--|
| 09h30 - 11h00 | • La systématique juridique - Le raisonnement en droit <i>Chargé de cours :</i> |
| 11h15 - 12h00 | |
| 13h30 - 17h00 | • Introduction au droit - Hiérarchie des normes - Légalité - Droits fondamentaux <i>Chargé de cours :</i> |

Formation continue de l'ERAJ

L'ERAJ met sur pied différents cours et ateliers. Elle offre notamment la possibilité de suivre des cours et/ou modules du CAS AJP « à la carte ». Une attestation de participation sera remise aux participant-e-s des différents cours.

Public cible

Ce cours s'adresse notamment aux greffières et greffiers non juristes des autorités de poursuite pénale.

Coût

La finance de ce module s'élève à CHF 245.-

Lieu des cours

L'enseignement est dispensé sur le site de la HEG Arc, Espace de l'Europe 21 à Neuchâtel. Le bâtiment, situé à quelques pas de la gare, est très aisément accessible par les transports publics.

Organisation et inscription

Haute école de gestion Arc - ERAJ - Ecole romande en administration judiciaire
Espace de l'Europe 21, 2000 Neuchâtel

Tél: +41 32 930 20 15 / eraj@he-arc.ch / www.eraj.ch

Le formulaire d'inscription est disponible sur notre site internet : www.eraj.ch

Secrétariat

Mme Fabienne Schader - Tél. 032 930 20 15

fabienne.schader@he-arc.ch